

République française

Département du Pas-de-Calais



COMMUNE DE NEMPONT SAINT FIRMIN

Séance du 20 septembre 2022

Membres en exercice : 10

Date de la convocation: 14/09/2022

Présents : 6

L'an deux mille vingt-deux et le vingt septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry POILLET

Votants: 8

Pour: 5

Présents : Thierry POILLET, Jean-Claude JOURDAIN, Julie THEBERT, Francis HOCHIN, Ludovic NOURTIER, Kitty MORENO-PEREZ

Contre: 1

Représentés: Célyne HAUDIQUET par Jean-Claude JOURDAIN, Bernadette SAVARY par Thierry POILLET

Abstentions: 2

Excusés: Ludivine DERIEMONT, Albert LECERF

Absents:

Secrétaire de séance: Kitty MORENO-PEREZ

Objet: Avis sur le projet éolien de Buire le Sec - 2022_DE_037

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet d'extension du parc éolien de Buire-Le-Sec par la SAS INNOVENT a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 24 d'août 2022 et qui perdure jusqu'au 23 septembre pour une durée de 31 jours.

Le projet consiste notamment à ériger et exploiter une éolienne dans le parc existant appelé parc éolien de Buire le Sec composé de 12 aérogénérateurs et d'un poste de livraison situé sur la commune de Buire-le-Sec.

Le Conseil Municipal est invité à émettre un avis sur ce projet.

Le Conseil Municipal est favorable à ce projet d'extension (5 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions)

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à NEMPONT SAINT FIRMIN, les jour, mois et an que-dessus

Le Maire,



Thierry POILLET